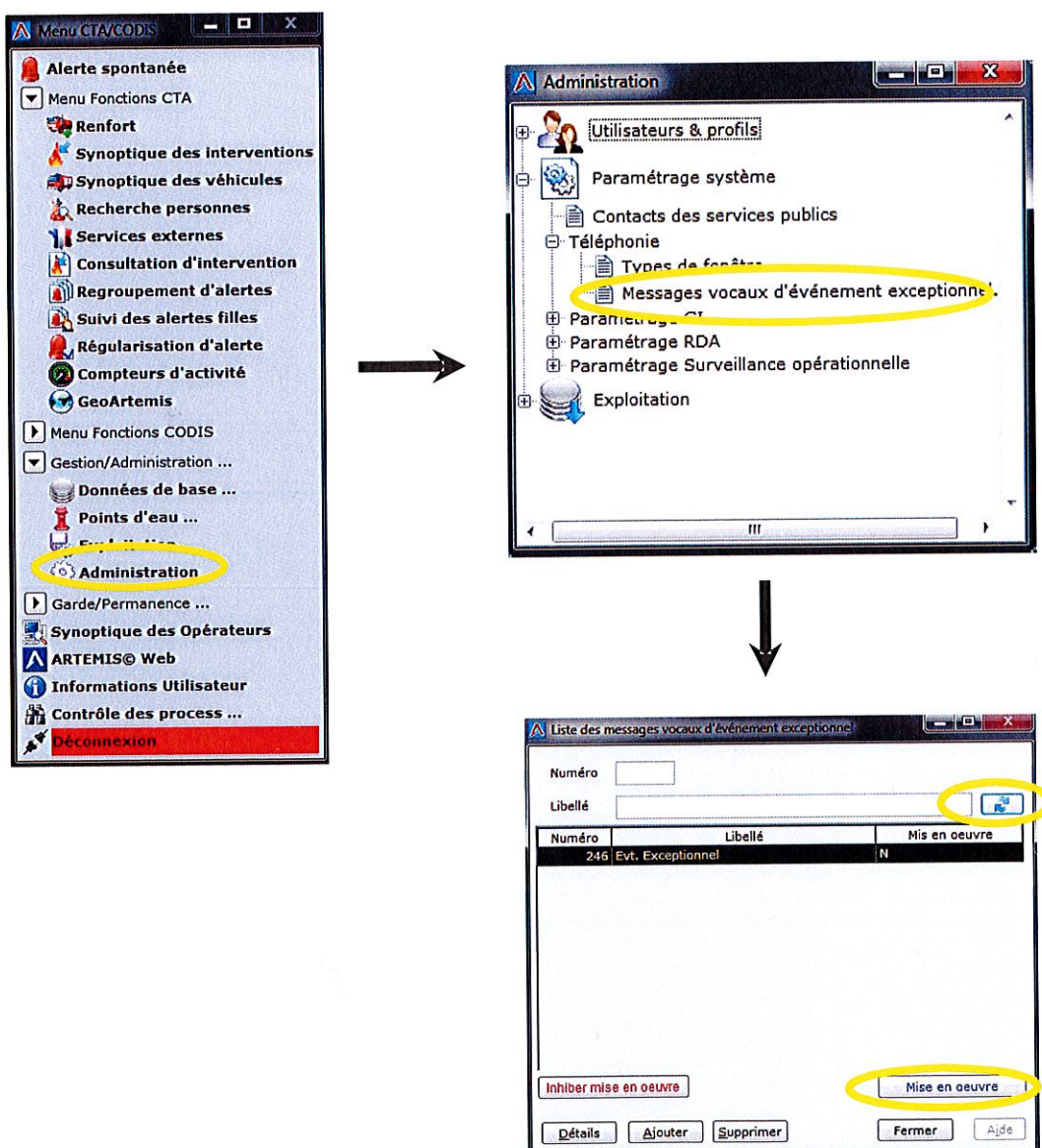


1 – Activation du poste

En premier lieu, il convient d'affecter du personnel au débordement pour prendre les appels.

Demander ensuite à ces personnes de s'inscrire sur le groupement de débordement (procédure FT/DEB.2 affichée dans chaque box de débordement).

Enfin, activer le débordement :



L'annonce d'accueil indique désormais à l'appelant qu'il doit appuyer sur la touche « 1 » si son appel est lié aux intempéries :

- si cette touche « 1 » est pressée, l'appelant est directement orienté vers le débordement.
- si le requérant ne presse pas la touche « 1 », il sera orienté vers les opérateurs CTA.